

Les aides à domicile veulent la revalorisation promise

Trois représentantes du syndicat Force ouvrière souhaitent mettre sur la place publique des soucis que rencontrent les salariés du secteur de l'aide à domicile, notamment à l'ADMR.

« Nous avons demandé à rencontrer le président de la Fédération ADMR, Michel Huard, pour faire un point sur la mise en place de l'avenant 43 », détaille Isabelle Roudil, secrétaire fédérale de l'action sociale, en charge du secteur de l'aide à domicile et auxiliaire de vie de métier. L'ADMR emploie au total 650 salariés en Haute-Marne répartis en 17 associations.

« Nous constatons des reclassements à l'échelon 1 ou 2 qui ne sont pas à la hauteur de ce qui était attendu pour des personnes qui, au-delà de huit ans d'expérience, pourraient prétendre à un échelon 3. Certaines ont plus de quinze

ans d'ancienneté, voire 30 ans », complète Anna Morel, secrétaire générale du syndicat départemental de l'action sociale FO Haute-Marne.

Un reclassement qui peut être contesté

La conséquence de ce classement est que la revalorisation salariale qui a été vantée par tous les acteurs du secteur n'est pas au rendez-vous. « Entre le niveau 2 et le niveau 3, on a entre 100 et 150 € de différence », ajoute Cathy Debrosse, secrétaire adjointe au syndicat départemental de l'action sociale, spécialisée dans l'aide à domicile et elle-même intervenante à domicile.

Outre la différence de salaire que représente ce classement que les syndicalistes jugent au rabais, cela va dans le sens d'une moins bonne reconnaissance d'un métier qui peine déjà à recruter. « La Fédération de l'ADMR et les associations se renvoient la balle concernant ce classement », reproche Isabelle Roudil, qui rappelle que l'avenant 43 devait permettre une reconnaissance de l'expérience.

« Nous invitons tous les salariés qui contestent leur reclassement à venir vers nous, à Force ouvrière, pour réaliser une saisie de la commission de recours », poursuit Cathy Debrosse. Des procédures ont déjà été lancées au plan national ainsi qu'en Haute-Marne.

S. C. S.



Cathy Debrosse, Isabelle Roudil et Anna Morel.